



# The Forests Dialogue

ENGAGE! EXPLORE! CHANGE!

## Comprendre l'Engagement "Zéro Déforestation" dans le contexte de l'Afrique Centrale

Octobre 2017 | Mouila, Gabon

Auteurs : Peter M. Umunay, Yale School of Forestry and Environmental Studies, New Haven CT USA; Jessica McGlyn, Catalynics LLC

### TABLE DES MATIÈRES

**RÉSUMÉ EXÉCUTIF** ..... 2

**1. INTRODUCTION** ..... 3

**2. LE CONTEXTE GLOBAL** ..... 6

**2.1 Origines et engagements en matière de lutte contre la déforestation** ..... 6

    2.1.1 La Déclaration de New York sur les Forêts..... 6

    2.1.2 Les engagements des entreprises à "Zéro Déforestation" ..... 6

**2.2 "Zéro Déforestation" : les définitions** ..... 7

    2.3.1 Les plateformes de collaboration internationale ..... 9

    2.3.2 Les partenariats régionaux et sectoriels ..... 9

    2.3.3 Autres initiatives clés au niveau du paysage ..... 10

    2.3.4 Les partenariats de financements..... 11

    2.3.5 Suivi et encadrement des initiatives..... 11

    2.3.6 Initiatives au niveau de la production ..... 12

**3. COMPRENDRE LE CONTEXTE DE L'AFRIQUE CENTRALE** ..... 15

**3.1 Role et fonctions des forêts en Afrique centrale** ..... 16

**3.2 Vision régionale sur la gouvernance forestière.....** 17

**3.4 L'agroindustrie : tendances actuelles et futures en Afrique Centrale.....** 18

**4. QUESTIONS CLÉS SUR LA VOIE DE LA RÉALISATION DE "ZÉRO DÉFORESTATION" DANS LA RÉGION** ..... 20

**4.1 Définition de la forêt – Domaine de clarification** ..... 20

**4.2 Gouvernance forestière** ..... 20

**4.3 Surveillance forestière et systèmes de vérification.....** 21

**5. GABON: VISION, APPROCHE ET EXPÉRIENCE** ..... 22

**5.1 Pourquoi le Gabon ?**..... 22

**5.2 Contexte national** ..... 23

    5.2.1 Contexte économique ..... 23

    5.2.2 Occupation des sols..... 23

    5.2.3 Droit foncier au Gabon ..... 23

    5.2.4 Le secteur agricole..... 24

**5.3 Le Gabon émergent et le Gabon vert : vision et approche.....** 25

**5.4 L'huile de palme au Gabon : Opportunités, Défis et Questions** ..... 27

    5.4.1 Opportunités..... 27

    5.4.2 Défis..... 28

**6. CONCLUSION** ..... 29

**REFERENCES** ..... 30

**ENDNOTES** ..... 34

#### TFD STEERING COMMITTEE 2016

**Lennart Ackzell**  
Federation of Swedish Family Forest Owners - Sweden

**Jennifer Baarn**  
SAGCOT - Tanzania

**Chris Brown**  
OLAM – United Kingdom

**Chris Buss, TFD Co-Leader**  
International Union for Conservation of Nature (IUCN) – Switzerland

**Joji Cariño**  
Forest Peoples Programme (FPP) – United Kingdom

**Amity Doolittle**  
Yale University – United States

**Gary Dunning**  
The Forests Dialogue (TFD) – United States

**Chris Knight**  
PricewaterhouseCoopers – United Kingdom

**Werner Kornel**  
Profpor - World Bank – United States

**Skip Krasny, TFD Co-Leader**  
Kimberly-Clark – United States

**Victor Lopez**  
Ut'z Che' - Guatemala

**Antti Marjokorpi**  
Stora Enso – Finland

**Chris Meyer**  
Environmental Defense Fund – United States

**Eva Muller**  
Food and Agriculture Organization (FAO) - Italy

**Ivone Namikawa**  
Klabin - Brazil

**Cécile Ndjebet**  
African Women's Network for Community Management of Forests (REFACOF) - Cameroon

**Isilda Nhantumbo**  
International Institute for Environment and Development (IIED) – United Kingdom

**Milagre Nuvunga**  
MICAIA Foundation - Mozambique

**Miriam Prochnow**  
Apremavi – Brazil

**Matthew Reddy**  
World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) – Switzerland

**Augusto Robert**  
CMPC - Chile

**Tint Lwin Thuang**  
The Center for People and Forests (RECOFTC) – Thailand

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis quelques années, un nombre croissant de pays, d'entreprises et d'organisations ont pris des engagements pour éliminer la déforestation entraînée par la production de produits de base tels que le soja, le boeuf, la pâte à papier, le bois et l'huile de palme (voir par exemple l'initiative « Consumer Goods Forum » en matière de forêts, la Déclaration de New York sur les Forêts, SDG 15). Des plateformes mondiales, régionales et sectorielles ont été créées, telles que l'Alliance pour les Forêts Tropicales 2020 (TFA 2020), le Programme financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial, Sortir la déforestation des chaînes d'approvisionnement, l'Initiative sur le cacao et les forêts, le Moratoire Brésilien sur le Soja et l'Initiative Africaine sur l'huile de palme, pour aider les parties prenantes à définir et à mettre en œuvre de manière collaborative ces engagements. En outre, de nombreux outils, approches et méthodologies telles que l'approche de Haute Teneur en Carbone (High Carbon Stock, HCS), l'Observatoire Mondial des Forêts et la certification RSPO ont été créés ou adaptés pour aider à mettre en œuvre, surveiller, vérifier et faire des rapports sur les progrès réalisés. Ces mécanismes ont connu un certain succès, bien que chaque approche ait ses propres avantages et ses faiblesses relatives .

Bien que nombre de ces initiatives "Zéro Déforestation" de la chaîne d'approvisionnement aient un caractère mondial et concernent plusieurs produits, comme l'approche Haute Teneur en Carbone (HCS), elles ont largement porté sur les secteurs de la pâte à papier et de l'huile de palme en Asie du Sud-Est. Ainsi, certaines définitions et outils utilisés pour mettre en œuvre les engagements « Zéro Déforestation » ont été conçus pour s'appliquer à une seule commodité et pour être mis en œuvre spécifiquement par les intervenants ou parties prenantes vivant et / ou opérant dans ces régions caractérisées par une forte déforestation. Bien que l'approche de Haute Teneur en carbone (HCS) soit destinée à être globalement pertinente, il est nécessaire que les parties prenantes locales adaptent et définissent un tel outil pour leur situation spécifique en Afrique centrale .

En Afrique Centrale, après être tombée quelque peu en désuétude pendant plusieurs années, l'agriculture attire de nouveau l'attention des gouvernements, des chefs d'entreprise, des communautés et des bailleurs de fonds, comme puissant moteur d'une croissance soutenue dans la région. De nombreux pays de la région ont l'intention d'accélérer le développement économique grâce à la diversification de leurs économies avec l'huile de palme et d'autres commodités placés au centre des stratégies économiques. Plusieurs entreprises ont déjà investi des ressources pour développer l'agro-industrie en Afrique Centrale .

L'application d'une approche « Zéro Déforestation » dans une région à fort couvert forestier, comme l'Afrique centrale, risque de s'opposer aux objectifs nationaux de développement économique. Plusieurs questions, énoncées ci-dessous, doivent être clarifiées afin de concilier les engagements internationaux de « Zéro Déforestation » avec les plans de développement et les aspirations des pays d'Afrique centrale .

- ➔ La nécessité d'un cadre régional définissant la « Zéro Déforestation », les moyen d'évaluation et les approches développées par les parties prenantes locales, afin de faciliter la mise en œuvre effective de politiques « Zéro Déforestation » qui tiennent compte du contexte local. Les acteurs de l'Afrique centrale doivent être associés à la conception des définitions adéquates et des

moyens d'évaluation adaptés à la région et applicables au contexte général de tous les produits associés à la déforestation (sans se limiter à l'huile de palme, mais en incluant aussi caoutchouc, bois, cacao, etc.). Une question connexe est le niveau d'implication des gouvernements souverains dans le développement de ces normes et pratiques, étant donné que ces dernières sont initiées dans le cadre d'engagements internationaux d'acteurs du secteur privé et sont, de fait, par nature, des choix volontaires .

- ➔ Les réformes de politiques et de gouvernance qui soutiendront les politiques d'entreprises « Zéro Déforestation » avec les gouvernements souverains au centre du débat. La stratégie des gouvernements devrait fixer des priorités pour le développement avec une vision partagée sur la place de l'agriculture dans le plan de développement économique national et intégrer les réalités socio-économiques des pays, élaborer une planification claire de l'utilisation des terres et une réforme foncière rurale et assurer une protection à long terme des forêts importantes et des écosystèmes naturels .
- ➔ Les systèmes MRV (suivi, reporting et vérification) - un besoin d'élaborer des méthodologies et des outils avec des indicateurs mesurables clairs pour soutenir le processus de prise de décision dans le contexte de tous les produits associés à la déforestation et renforcer les capacités et la coordination pour recueillir des données pertinentes et mettre en place un mécanisme de suivi et de rapports indépendants et transparents .

Ce document présente le contexte des initiatives de « Zéro Déforestation », les définitions, les approches de mise en œuvre et certains des principaux défis conceptuels et techniques mais aussi les opportunités que pourrait apporter leur application dans le contexte des pays à fort couvert forestier et des paysages d'Afrique Centrale. Il s'agit notamment des défis associés aux politiques forestières et agricoles et à la gouvernance, au suivi, à la vérification et aux implications des acteurs concernés par ces engagements, en considérant les récents développements au Gabon comme étude de cas .

## 1. INTRODUCTION

L'impact négatif que l'expansion de la production agricole a eu sur les forêts tropicales est largement reconnu (Donofrio et al., 2017). La Déclaration de New York sur les forêts, fondée sur des efforts antérieurs pour lutter contre la déforestation, a suscité une vague d'engagements visant à freiner la déforestation d'ici 2020. Alors que les engagements « Zéro Déforestation », y compris l'engagement « Consumer Goods Forum 2010 », couvraient généralement plusieurs produits de base, une grande partie des premiers efforts a mis l'accent sur l'arrêt de la déforestation en Asie du Sud-Est par les plantations de palmiers à huile et de bois pour la pâte à papier (ONU, 2014). Ainsi, certains outils de mise en œuvre et méthodologies d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre des engagements « zéro déforestation » ont été développés dans le contexte de l'huile de palme asiatique et ont été depuis élargis pour couvrir d'autres secteurs et géographies<sup>1</sup> .

Bien que de tels engagements constituent une étape cruciale pour arrêter la déforestation, des inquiétudes

ont été soulevées selon lesquelles les engagements peuvent compromettre par inadvertance les droits et l'accès aux ressources et aux moyens de subsistance durables des petits agriculteurs et des peuples autochtones; que les engagements de déforestation pris par le secteur privé sont sujets à débats et peuvent entraîner des conséquences imprévues telles que la mise à disposition de terres vers d'autres commodités non prévues, de grandes entreprises internationales vers de petites et moyennes entreprises (PME) qui seraient moins responsables, ou de la forêt vers d'autres types d'écosystèmes<sup>2</sup>. Il y a également des questions sur l'impact potentiel que de tels engagements pourraient avoir sur les trajectoires économiques des pays en développement où l'agriculture est un élément central de la voie du développement et sur comment harmoniser les objectifs de protection des forêts avec les objectifs nationaux de réduction de la pauvreté<sup>3</sup>.

La terminologie et les moyens de mesure pour évaluer les performances des engagements « Zéro Déforestation » ont varié, ce qui rend l'efficacité de la mise en œuvre plus difficile à suivre. En outre, les outils et les moyens d'évaluation élaborés pour suivre les engagements « Zéro Déforestation », dont beaucoup ont été développés dans le contexte de régions fortement déboisées pour les produits spécifiques, pourraient ne pas être universellement applicables. Il est nécessaire de disposer d'un cadre régional de définitions, de mesures et d'approches développé par les parties prenantes locales, afin de faciliter la mise en œuvre effective de politiques « Zéro Déforestation » qui tiennent compte du contexte local<sup>4</sup>.

Une stratégie plus large pour parvenir à des productions agricoles et forestières sans déforestation doit également tenir compte de tous les produits associés au déboisement - pas seulement le caoutchouc, le bois, le cacao, mais aussi les cultures vivrières qui sont à l'origine de la majorité des défrichages en forêts en Afrique centrale (Gillet et al. 2016). En outre, la dégradation des forêts, étape précédant fréquemment la déforestation, doit être mieux prise en compte dans le cadre de cette lutte contre la déforestation induite par les commodités.

Les pays d'Afrique centrale sont généralement caractérisés par une forte couverture forestière et une faible déforestation (HFLD). Dans ces pays, l'application d'engagements Zéro Déforestation, si elle doit se faire au moyen de mesures développées dans le contexte de régions fortement déboisées, avec peu de participation des parties prenantes en Afrique Centrale, présentera de nombreux défis. Le concept est relativement nouveau et il existe encore plusieurs questions en suspens concernant la mise en œuvre qui pourraient avoir un impact significatif sur l'étendue et l'emplacement de la protection forestière. Dans ce document, nous examinerons plusieurs des problèmes clés qui doivent être résolus:

- ➔ Les définitions harmonisées des termes clés dans les engagements et les indicateurs « Zéro Déforestation » ;
- ➔ Où cultiver des produits et la nourriture pour répondre aux demandes futures ?
- ➔ Les suivis appropriés, le reporting et la vérification (MRV) ;
- ➔ Les productions, approches et partenariats régionaux et sectoriels pour la production agricole

- durable et l'affectation des terres qui pourraient être appliqués en Afrique Centrale ;
- Les problèmes liés à l'équité et à la souveraineté ;
- Les plans nationaux de développement et de la place d'agriculture en Afrique Centrale .

Ce document se focalisera sur l'Afrique Centrale et sur le TFD du Gabon d'octobre 2017. Le massif forestier, relativement ininterrompu en Afrique Centrale est le résultat d'un manque historique d'infrastructures, de conflits armés et de faibles investissements étrangers. Cependant, une stabilité accrue a permis aux gouvernements et aux investisseurs d'accélérer le développement des infrastructures et de l'agriculture à grande échelle. À moins d'être bien planifié, un tel développement économique pourrait se faire au détriment des forêts, de la biodiversité et des populations forestières. Nous ferons ici l'état des lieux de l'expansion de l'agroindustrie en Afrique centrale, en mettant l'accent sur le Gabon, compte tenu du contexte historique, de la politique économique et des réalités du terrain. Une attention particulière est accordée au secteur industriel de l'huile de palme, responsable de la déforestation récente dans les pays d'Afrique Centrale .



Les objectifs de la compréhension de « Zéro Déforestation » de TFD au Gabon sont: (1) de recueillir des idées et développer une compréhension partagée sur les principaux défis en utilisant le Gabon comme prototype de ce qui peut être une approche générale dans les pays à fort couvert forestier, (2) d'améliorer la compréhension de l'agriculture des petits producteurs, des entreprises agricoles, des conditions de vie dans ce contexte et de la dynamique d'utilisation des terres dans les pays africains à fort couvert

forestier, (3) de réunir les principaux acteurs locaux, régionaux et mondiaux pour définir les attentes et examiner les défis opérationnels associés aux engagements et à la mise en œuvre de l'engagement « Zéro Déforestation », (4) de commencer à co-concevoir des solutions potentielles pour répondre à ces défis communément compris; et enfin (5) de participer et alimenter d'autres processus connexes tels que TFA 2020, HCSA, HCVRN, CAFI, CFA et le Cadre de Responsabilisation .

## 2. LE CONTEXTE GLOBAL

### 2.1 Origines et engagements en matière de lutte contre la déforestation

#### 2.1.1 La Déclaration de New York sur les Forêts

Pendant des années, divers gouvernements, organisations et sociétés ont tenté de lutter contre la déforestation à la fois par des politiques unilatérales et des partenariats multipartites. Les exemples comprennent une variété de normes de certification des produits élaborées entre 1994 et 2010, les objectifs d'Aichi dans la Convention sur la diversité biologique (2010) et l'engagement du Forum pour les biens de consommation (Consumer Goods Forum, 2010) .

La Déclaration de New York sur les forêts (New York Declaration on Forests, NYDF), s'appuyant sur cette base, a permis de mobiliser l'opinion à l'échelle mondiale pour arrêter la conversion des forêts à grande échelle, en grande partie à cause de la production de produits agricoles tels que le soja, l'huile de palme, le boeuf et le papier. Stimulée en partie par le Sommet de l'ONU de 2014 sur le climat, le NYDF a facilité des engagements « Zéro Déforestation » entre 37 gouvernements, 20 gouvernements régionaux, 53 entreprises multinationales, 63 organisations non gouvernementales et 16 groupes représentant des populations autochtones (ONU, 2014). Cet engagement non contraignant comprenait un calendrier pour réduire de 50% la perte de forêt naturelle d'ici 2020 et, en fin de compte, stopper la perte des forêts d'ici 2030. La NYDF a également appelé à la restauration de 150 millions d'hectares de paysages et de forêts dégradés d'ici 2020 et 200 millions d'hectares supplémentaires d'ici 2030. Le Plan d'Action de la NYDF a identifié des actions spécifiques que les gouvernements et les entreprises devraient prendre pour s'attaquer aux problèmes sociaux, environnementaux et économiques liés à la déforestation .

#### 2.1.2 Les engagements des entreprises à «Zéro Déforestation»

Ces engagements ont beaucoup évolué : 447 des 718 entreprises des secteurs agroalimentaires concernés ont pris des engagements liés à la problématique de la déforestation, soit un total de 760 engagements. Bien que ces engagements varient, ils incluent généralement des considérations environnementales et sociales - telles que les politiques de « No Deforestation, No Peat, No Exploitation) (pas de déforestation, pas de conversion de tourbière, pas d'exploitation) de nombreux acheteurs d'huile de palme et de producteurs s'approvisionnant en Asie du Sud-Est (Pirard et al., 2015). Les engagements se concentrent principalement sur la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise et incluent certaines actions sur la traçabilité au niveau des plantations .

#### RAPPORT CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 2017 RESULTATS CLÉS

- *Le Reportage est en hausse: l'information publique est disponible sur le progrès de plus de 50% d'engagements ;*
- *Les Engagements sur l'huile de palme, le bois et la pulpe dépassent ceux des beufs et du soja ;*
- *Les Engagements des grandes entreprises publiques dépassent ceux des petites entreprises privés ;*
- *Les Détaillants ont des taux d'engagements inférieurs que d'autres acteurs dans la chaîne d'approvisionnement ;*
- *Un engagement sur cinq est en dépassement et n'a jamais eu une date pour livrer les résultats ;*
- *95% d'entreprises dans les coalitions pour lutter contre la déforestation ont des engagements individuels ;*
- *Nombreux engagements se sont élargis pour s'attaquer aux impacts spécifiques, tels que la faune, la biodiversité, émissions de gas à effet de serre, et l'eau .*

Diverses ONG ont fourni des conseils, pas toujours harmonisés, sur ce qu'ils estiment être inclus dans les engagements « Zéro Déforestation ». Greenpeace, par exemple, demande :

- ➔ La protection à long terme de la forêt et des tourbières ;
- ➔ La protection des peuples autochtones, des travailleurs et des communautés ;
- ➔ Des pratiques agricoles responsables ;
- ➔ Une conformité complète de la chaîne d'approvisionnement ;
- ➔ Des rapports transparents et une bonne gouvernance ;
- ➔ Des partenariats pour conduire les changements .

Le CDP5 rapporte que les engagements les plus forts qui leur sont signalés comprennent :

- ➔ La conformité légale ;
- ➔ La protection des stocks de carbone élevés ;
- ➔ La protection des hautes valeurs de conservation ;
- ➔ La non conversion des tourbières ; et
- ➔ Les critères sociaux .

Des efforts, tels que le tableau de bord CERES pour l'huile de palme, ont été conçus pour tenter d'aligner les attentes des ONG avec les politiques « Zero Déforestation » des entreprises, les pratiques mises en œuvres et les rapports fournis (voir la section 2.3.5) .

## 2.2 "Zéro Déforestation" : les définitions

Les rapports sur l'état d'avancement des engagements ont suscité des doutes et des questions en raison de l'ambiguïté des termes, du manque de systèmes de certification et de tableau de bord convenus ou vérifiés compatibles avec les différentes commodités et régions<sup>6</sup>.



Plusieurs termes, définis ci-dessous, ont été utilisés pour décrire les **différents engagements** afin d'éradiquer la déforestation<sup>7</sup> :

1. Déforestation brute nulle - absence de conversion des forêts. Des questions se posent telles que : A partir de quand parle t'on de déforestation ? Qu'est-ce qui est considéré comme forêts (exemple : plantation, forêts primaires, secondaires) **et comment doit on traiter** le cas des forêts dégradées ?
2. Déforestation nette nulle - aucun changement de la superficie forestière totale dans un espace géographique donné, permettant de compenser la perte de forêt à un endroit par la création de nouvelles forêts ailleurs. Des questions se posent telles que: quelle qualité ou **type de forêt est nécessaire** pour compenser la forêt perdue ?
3. Zéro Déforestation Illégale - pas de conversion de forêt qui viole la législation forestière pertinente. Des questions se posent telles que : **quelles lois doivent être considérées comme pertinentes** ?
4. Zéro Déforestation (ou « libre de déforestation ») - ce terme est ambigu et ne détermine pas ce qui est à respecter en fonction des définitions précédentes .

En outre, les parties prenantes espèrent que les pratiques « Zéro Déforestation » traitent des impacts spécifiques tels que la perte de carbone et de biodiversité. Plusieurs ONG tentent d'harmoniser ces définitions par le biais de plateformes telles que l'Initiative cadre de responsabilisation (voir la section 2.3.5)

### 2.3 Les initiatives "Zéro Déforestation"

Il existe de nombreux partenariats et initiatives dans le monde conçus pour soutenir divers aspects de la mise en œuvre des engagements « Zéro Déforestation ». La liste ci-dessous, non exhaustive, vise à

souligner ce que nous considérons comme 1) les initiatives mondiales les plus influentes, 2) les initiatives sectorielles et régionales les plus pertinentes en Afrique Centrale et 3) des modèles intéressants qui pourraient être explorés en Afrique Centrale .

### 2.3.1 Les plateformes de collaboration internationale

Des exemples d'initiatives clés de lutte contre la déforestation sont décrits ci-dessous .

- ➔ **Le Forum pour les biens de consommation (The Consumer Goods Forum, CGF)**<sup>8</sup> est un groupe de plus de 400 entreprises, composé principalement de grands fabricants et détaillants, avec une résolution visant à atteindre une déforestation nette nulle d'ici 2020. CGF se distingue par son échelle potentielle : il mobilise les ressources de ses membres et travaille avec des gouvernements et des ONG à travers le monde (Mayer et Miller, 2015) .
- ➔ **L'Alliance pour les forêts tropicales 2020 (The Tropical Forest Alliance 2020, TFA 2020)** a réuni des multinationales, des gouvernements et des ONG environnementales pour travailler ensemble afin d'éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement du boeuf, du palmier à huile, de la cellulose, du papier et du soja d'ici 2020 (Cole et Teebken, 2015) . Les partenaires soumettent volontairement des informations à TFA 2020 afin de suivre les progrès de diverses initiatives et de stimuler un partenariat plus poussé. TFA 2020 gère également plusieurs initiatives régionales ainsi que les initiatives « Meilleure croissance avec les forêts » et « Engagement du secteur financier ».

### 2.3.2 Les partenariats régionaux et sectoriels

Des exemples d'initiatives régionales / sectorielles clés « Zéro Déforestation » sont décrits ci-dessous .

#### A. Le secteur du palmier à huiler

- ➔ **L'Initiative africaine sur l'huile de palme (The Africa Palm Oil Initiative, APOI)**<sup>9</sup> comprend 10 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, les consommateurs, les producteurs et les communautés locales. L'APOI travaille avec les gouvernements de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo et de la Sierra Leone pour développer des définitions régionales et promouvoir une production durable de l'huile de palme tout en ajoutant de nouveaux emplois, en assurant la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la mise en œuvre effective des plans d'action nationaux. L'APOI a mené des ateliers nationaux et régionaux tout au long de 2016 pour négocier un engagement de production durable d'huile de palme, connue sous le nom de Déclaration de Marrakech. L'APOI a récemment organisé un atelier au Gabon dans lequel les Principes et Actions nationaux ont été convenus (voir le communiqué de "l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique de la TFA 2020, 13 septembre 2017.)
- ➔ **Le Groupe d'innovation sur l'huile de palme (The Palm Oil Innovation Group, POIG)** est une initiative multipartite qui s'appuie sur la RSPO pour assurer un benchmarking crédible et vérifiable des politiques de l'entreprise à l'égard de la production durable d'huile de palme. En mars 2016, le

POIG a lancé la deuxième version de leurs indicateurs de vérification qui décrivent les normes de référence actuelles. Les indicateurs POIG comprennent les zones HCS / HCV, les action de relocalisation des populations, la lutte intégrée contre les parasites et la sécurité alimentaire .

- ➔ **Alliance Singapourienne** pour l'huile de palme durable a été fondée en 2016 par Unilever, Danone, Ayam Brand, IKEA et les Réserves de faune de Singapour. Cette alliance a été motivée par une vaste campagne contre les brouillards de pollution transfrontaliers en Asie du Sud-Est<sup>10</sup> .

## B. Le secteur du cacao

- ➔ L'Initiative mondiale sur le cacao et les forêts du Forum mondial du cacao réunit 34 des principales sociétés mondiales du cacao et du chocolat pour mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la chaîne mondiale de l'approvisionnement en cacao, avec un accent initial sur la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'accord engage les entreprises participantes à engager un processus de planification et de consultation avec les gouvernements, les organisations paysannes, les ONG et d'autres parties prenantes concernées pour élaborer le cadre commun qui sera dévoilé à la COP 23<sup>11</sup> .

## C. Les secteurs du soja et du boeuf

- ➔ **La collaboration pour les forêts et l'agriculture (The Collaboration for Forests and Agriculture, CFA)** est un partenariat d'ONG qui visent à définir des normes et à décrire des incitations à produire des boeufs et du soja « Zéro Déforestation », dans les régions de l'Amazonie et du Cerrado au Brésil et dans la région du Gran Chaco en Argentine et au Paraguay<sup>12</sup> .
- ➔ **Le Moratoire sur le soja amazonien (The Amazon Soy Moratorium)** est un accord volontaire lancé en 2006 dans lequel les ONG, les entreprises mondiales et les producteurs de soja ont accepté d'interdire le soja provenant de la conversion des forêts amazoniennes. Cela s'est traduit par une diminution significative de la perte de forêt due à la culture du soja, bien que plusieurs problèmes aient été soulevés au sujet de son efficacité globale dans la protection des écosystèmes critiques .

### 2.3.3 Autres initiatives clés au niveau du paysage

- ➔ **La Restauration du paysage forestier (The Forest Landscape Restoration, FLR)** dirigée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'étend sur 30 pays en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Cette initiative travaille avec les gouvernements, les universités et les institutions de recherche, les organisations non gouvernementales et la société civile pour accélérer la restauration des paysages dégradés et déboisés. Le FLR se concentre sur l'engagement politique et favorise la collaboration pour la restauration, ainsi que sur l'évaluation du potentiel national de restauration et le renforcement des capacités locales. Le FLR soutient également la croissance des petites et grandes entreprises et vise à relancer les économies nationales grâce à la création de revenus et à l'emploi, à la diminution des risques dans d'autres secteurs productifs et à la transition vers une économie faible en carbone et verte<sup>13</sup> .

- ➔ **The African Forest Landscape Restoration Initiative (AFR 100)** connects African governments with technical and financial support to restore 100 million hectares of degraded and deforested landscapes in Africa by 2030<sup>14</sup>.
- ➔ L'Initiative de restauration du paysage forestier africain (The African Forest Landscape Restoration Initiative, AFR 100) relie les gouvernements africains à un soutien technique et financier pour restaurer 100 millions d'hectares de paysages dégradés et déboisés en Afrique d'ici 2030<sup>15</sup>.

#### 2.3.4 Les partenariats de financements

- ➔ Le site andgreen.fund, récemment lancé par l'Initiative de commerce durable (IdH), vise à investir jusqu'à 400 millions de dollars d'ici 2020 pour accroître la production agricole et la croissance économique, combinée à la conservation des forêts<sup>16</sup>.
- ➔ L'Initiative sur les forêts d'Afrique centrale (The Central African Forest Initiative, CAFI) est un partenariat de pays et de donateurs qui soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre de Cadres Nationaux d'Investissement pour le REDD + et des techniques de développement à faible émission en Afrique centrale<sup>17</sup>.
- ➔ Les partenariats pour les forêts (Partnerships for Forests), financés par le DFID et opérant dans toute l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, créent des projets forestiers durables pour attirer les investissements privés<sup>18</sup>.

#### 2.3.5 Suivi et encadrement des initiatives

##### A. Tableaux de bord

Plusieurs ONG, y compris WWF, Global Canopy Program (Forest 500), Union of Concerned Scientists et CERES ont créé des tableaux de bord pour évaluer les entreprises sur leurs engagements « Zéro Déforestation ». Ces tableaux de bord varient, parfois largement, en ce qui concerne les indicateurs de performance et les critères. Comment une entreprise individuelle qui fait face à ces différents tableaux de bord peut-elle s'y adapter ? Le « Guide de déclaration pour une huile de palme responsable » de CERES a été élaboré par un groupe multipartite d'ONG afin d'apporter une certaine convergence sur les paramètres clés attendus des entreprises en ce qui concerne leurs engagements « Zéro Déforestation ».

##### B. Outils de télédétection pour surveiller la déforestation

Il existe de nombreux outils de télédétection qui peuvent être utilisés pour suivre la déforestation. Un exemple est l'Observatoire Mondial des Forêts (Global Forest Watch, GFW) de WRI. Il s'agit d'un outil gratuit et interactif de surveillance forestière en ligne qui peut fournir des alertes en temps quasi réel sur les pertes forestières présumées grâce à l'imagerie satellitaire et au « crowd-sourcing » (apport d'information par le grand public). Il permet à l'utilisateur de créer des cartes personnalisées et d'analyser les tendances de la forêt<sup>19</sup>.

**PRINCIPES AFI: POUR LES SUJETS ADRESSES PAR LES ENGAGEMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT:**

1. *Portée et spécification des engagements ;*
2. *Business et systems de gestion de chaîne d'approvisionnement ;*
3. *Protection de forêts et autres écosystèmes naturels ;*
4. *Protection de droits fonciers, droit des travailleurs, et autres droits humains ;*
5. *Gestion et planification des terres responsable ;*
6. *Suivi, vérification, reportage et plaintes ;*
7. *Assinissement et accès à la réparation ;*
8. *Engagements des parties prenantes et relations extérieures.*

### **C. L'Initiative Cadre de Responsabilisation**

Pour remédier au manque de définitions communes, d'outils de suivi et de mesures, et de rapports types de publication des résultats, l'Initiative Cadre de Responsabilisation (AFI) a récemment été créée pour aider les entreprises à respecter leurs engagements publics. L'AFI traite de l'écart de mise en œuvre en établissant des définitions, des normes et des bonnes pratiques communes pour les engagements Zéro Déforestation. En fin de compte, le Cadre sera localisé et adapté à des produits et régions spécifiques. L'objectif est d'éviter la nécessité de construire des systèmes en recommençant chaque fois depuis le début et de faciliter l'harmonisation, en fournissant des données de déclaration claires et comparables afin de créer des rapports plus précis sur les progrès au niveau des entreprises, des juridictions et des objectifs mondiaux. En utilisant les indicateurs et les orientations créés par l'AFI, les parties prenantes peuvent mieux identifier les points forts et les faiblesses de la gouvernance forestière et élaborer des réformes qui profitent à leur région<sup>20</sup>.

#### **2.3.6 Initiatives au niveau de la production**

##### **A. Certification**

Les entreprises ont adopté une variété de mesures volontaires pour acheter et / ou fournir de l'huile de palme, du cacao, du sucre, du caoutchouc et autres produits agroalimentaires susceptibles de causer la déforestation en s'assurant qu'ils sont produits de manière durable. En raison de l'importance du potentiel de l'huile de palme au Gabon, nous nous concentrons sur sa certification dans ce document, en reconnaissant que d'autres produits tels que le caoutchouc et le cacao sont importants.

Depuis 2007, la table ronde sur l'huile de palme durable (the Roundtable on Sustainable Palm Oil, RSPO), une organisation de certification volontaire comptant 3 500 membres, a conçu un ensemble de principes et de critères comme système de certification de l'huile de palme durable. À ce jour, 19% de l'huile de palme mondiale est certifiée RSPO. Pour certaines entreprises, la réalisation des exigences de la chaîne d'approvisionnement de RSPO est le principal outil leur permettant de respecter leurs engagements.

La norme RSPO n'interdit pas entièrement la déforestation. Par contre, elle interdit la conversion des zones de haute valeur de conservation (HVC) et exige une prise en compte des émissions de carbone provenant du changement d'utilisation des terres. Bien que la RSPO reconnaisse explicitement que les forêts secondaires peuvent contenir des HVC, certaines parties prenantes s'interrogent sur la rigueur avec laquelle les entreprises certifiées appliquent cette norme et ne croient pas que les HVC sont suffisantes pour protéger toutes les valeurs importantes dans les forêts. Pour cette raison, les ONG et les entreprises ont développé le concept « High Carbon Stock » comme un outil de « Zéro déforestation ».

Certains groupes de la société civile se sont dits préoccupés par le fait que la RSPO ne prend pas suffisamment en compte les droits des travailleurs et les droits de l'homme (De Fries, 2017). En plus des accusations d'inefficacité, de mise en œuvre et d'intérêts conflictuels, les critiques affirment que les adhésions à la RSPO peuvent être obtenues sans engagements sérieux à l'égard de la production durable d'huile de palme<sup>21</sup>.

En outre, les petits producteurs agricoles n'ont généralement le niveau d'organisation que la certification RSPO exige. Les chercheurs ont identifié des défis de conformité pour les petits exploitants indépendants en ce qui concerne les titres fonciers, les semis, l'utilisation de pesticides, la fertilisation et la documentation<sup>22</sup>.

Pour résoudre ces problèmes, RSPO a créé RSPO NEXT, un programme volontaire où les membres sont tenus de satisfaire à des exigences et normes supplémentaires et sont audités en conséquence. Les entreprises ne peuvent y participer que si au minimum 60% des usines qui sont sous leur contrôle sont certifiées selon les principes et critères de la RSPO. En outre, les entreprises doivent avoir une politique et un engagement public à ne pas déforester en fonction d'une étude d'évaluation au niveau du paysage. Elles s'engagent à agir pour éviter le brûlage, éviter les zones de tourbières, réduire les émissions de gaz à effet de serre, respecter les droits de l'homme et assurer la transparence. Le groupe agro-industriel colombien DAABON, a été le premier à devenir certifié sous RSPO NEXT en avril 2017<sup>23</sup>. Il ne semble pas cependant y avoir un nombre important d'autres sociétés prêtes à suivre leurs pas.

## B. Zones de Hautes Valeurs de Conservation

La méthodologie de haute valeur de conservation (HVC) a été initialement créée comme un complément à la certification du Forest Stewardship Council (FSC) des produits forestiers, afin d'identifier les zones dans les forêts à valeur exceptionnelle qui méritent d'être conservées. L'approche HVC utilise la meilleure connaissance des sciences et des parties prenantes pour identifier les valeurs et les menaces au sein de l'unité de gestion en question et défini où et comment gérer ces valeurs.

L'approche, conçue à l'origine pour la gestion des forêts, a depuis été élargie à d'autres utilisations du sol comme l'agriculture. L'approche du HVC n'interdit pas explicitement la déforestation - les zones forestières qui ne constituent pas une priorité élevée pour leur biodiversité, leur paysage, leur service écosystémique, leurs

### THE 6 VALEURS DES HVC :

1. **Diversité spécifique ;**
2. **Ecosystèmes et mosaïques à l'échelle paysagère ;**
3. **Ecosystèmes et habitats ;**
4. **Services écosystémiques critiques ;**
5. **Besoins communautaires ;**
6. **Valeurs culturelles .**

valeurs culturelles ou sociales peuvent être transformées en zone agricole. Parce que l'approche HVC a été développée pour les forêts, qui, même lorsqu'elles sont fortement exploitées, peuvent conserver la biodiversité, certains se demandent si elles mesurent adéquatement les risques potentiels pour les écosystèmes associés à une conversion à grande échelle. Néanmoins, plusieurs normes agroalimentaires telles que la RSPO et la Table ronde pour un soja responsable exigent la protection des HVC<sup>24</sup>. Le Réseau de Ressources des Hautes Valeurs de Conservation fournit des conseils sur la façon d'identifier, de gérer et de surveiller les HVC. Il gère également un système de certification des évaluateurs pour améliorer la qualité d'évaluation des HVC, y compris celles intégrées à l'approche HCS (voir ci-dessous)<sup>25</sup>.



### **C. L'Approche de Haute Teneur en Carbone**

L'approche de Haute Teneur en Carbone (High Carbon Stock Approach, HCSA) est une méthodologie pour identifier les zones de terrain aptes au développement des plantations et les zones forestières qui doivent être protégées sur le long terme. Initialement développée pour l'Indonésie, l'approche HCS s'est concentrée sur les domaines où la production d'huile de palme a provoqué une déforestation massive et des paysages fragmentés dans les forêts tropicales humides. L'approche utilise les classifications de la végétation pour délimiter les forêts provenant de terres non forestières et définit des «zones forestières viables» qui devraient être maintenues et conservées en fonction de la taille, de la connectivité et de la qualité<sup>26</sup>.

Selon cette méthodologie, les forêts primaires, les forêts exploitées et les forêts secondaires sont préservées tandis la viabilité des jeunes forêts en cours de régénération est évaluée. L'approche utilise

un cadre d'intégration pour évaluer et protéger les HVC et pour s'assurer du consentement libre, informé et préalable (CLIP) des communautés locales. L'approche HCS est en train d'élaborer des directives sur certaines questions clés, y compris la façon d'appliquer la méthodologie dans les « High Forest Cover Landscapes » (Paysages de vastes couverts forestiers)<sup>27</sup> .

#### **D. Approches juridiques**

Au-delà des efforts individuels de la chaîne d'approvisionnement, les parties prenantes ont piloté des approches légales pour mettre un terme à la déforestation, intégrer les initiatives de planification du paysage avec les juridictions politiques pour faciliter le leadership du gouvernement et aborder l'incapacité de la certification à intégrer efficacement les petits producteurs. L'état brésilien d'Acre, par exemple, utilise cette approche depuis près de 20 ans. En conséquence, de 2002 à 2010, Acre a réduit de 60% la déforestation tout en augmentant son PIB réel de 62%, selon le Fonds de défense de l'environnement (EDF). Au Pérou, la région de San Martin travaille à la possibilité de commercialiser le café sans déforestation dans l'ensemble de la région<sup>28</sup> .

Le Ghana a proposé le « paysage de la mosaïque forêt-cacao » en 2014, un programme visant à réduire les émissions entraînées par l'expansion du cacao dans des zones comme la forêt guinéenne. Dans le but d'assurer à la fois la production accrue des agriculteurs et la réduction de la déforestation, le programme exigera également une gestion globale du paysage, y compris une approche multipartite et multisectorielle qui englobe le cacaoyer et la foresterie ainsi que la demande de la chaîne d'approvisionnement externe<sup>29</sup> .

En 2015, l'État de Sabah, en Malaisie, a commencé à planifier la certification légale RSPO complète de ses producteurs d'huile de palme. Le plan a appelé les organismes gouvernementaux à collaborer avec la RSPO, Forever Sabah, la société civile, les organismes communautaires, les acteurs du secteur privé malaisien et international et les fondations philanthropiques internationales<sup>30</sup> .

L'élément important et prometteur des approches légales est l'occasion de stimuler le dialogue et la convergence des objectifs communs entre les entreprises, le gouvernement et les acteurs de la communauté. Elles intègrent des approches durables du paysage dans un cadre juridique et institutionnel, impliquant de multiples secteurs et petits producteurs agricoles . Selon le WWF, l'engagement et l'investissement de plus haut niveau du secteur privé par rapport aux autres acteurs apporte un défi stratégique - la définition de ce qui est une réussite et la question de savoir qui décide . Les gouvernements nationaux et locaux ont également été réticents à s'engager . Bien que l'approche soit à ses débuts pour de nombreux gouvernements, il est clair que chaque initiative est unique à l'égard des gouvernements, des produits, des communautés et des défis spécifiques de chaque juridiction<sup>31</sup> .

### **3. COMPRENDRE LE CONTEXTE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

La région de l'Afrique Centrale abrite la forêt du bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale après l'Amazonie, couverte de 2 870 000 km<sup>2</sup> de forêts relativement ininterrompues, traversant le golfe de Guinée jusqu'à la vallée de Rift Albertine, à l'est<sup>32</sup> . Les conflits armés et le faible investissement

étranger et domestique dans l'agriculture et les infrastructures ont empêché la conversion des forêts à grande échelle dans la plupart des régions. Pour cette raison, la déforestation est demeurée relativement faible dans la plupart des pays du bassin du Congo, estimée entre 0,19% (2000-2010) et 0,14% (2000-2010) (de Wasseige et al., 2015, Abernethy et al. 2016).

Cependant, le développement économique actuel et futur menace de nombreuses zones forestières. Avec une stabilité accrue, les gouvernements et les investisseurs planifient la créations d'infrastructures et le développement d'une agriculture à grande échelle entre autres développements (Megevand et al., 2013) . Parallèlement, les ONG de protection de la nature, les donateurs et les gouvernements locaux s'emploient à améliorer la gouvernance forestière, à renforcer la surveillance forestière et les zones protégées, et à mettre en œuvre des programmes de légalité et de conservation (par exemple FSC, RSPO, FLEGT, TFA2020, REDD +, etc.).

Les gouvernements de la region ont l'opportunité de s'engager à la zéro déforestation au niveau des juridictions locales, résoudre les problèmes de gouvernance par des accords bilatéraux, utiliser la REDD + et les contributions nationales déterminées (NDC) comme une opportunité pour encourager les politiques et les mesures, et pour adopter les partenariats privés innovants au niveau juridictionnel ou du paysage.

### 3.1 Role et fonctions des forêts en Afrique centrale

- ➔ **Biodiversité** - la forêt tropicale du bassin du Congo est connue pour ses niveaux élevés de biodiversité, dont plus de 8 000 espèces d'arbres, 10 000 espèces animales et plus de 1 000 espèces d'oiseaux (de Wasseige et al., 2013). On peut citer parmi les animaux les plus emblématiques les éléphants de forêt, les gorilles des montagnes et des plaines, les chimpanzés, les okapi, les léopards et les hippopotames. Certaines de ces espèces ont un rôle important dans la formation du caractère de leur habitat forestier par la dispersion des graines et la prédation (de Wasseige et al., 2012). L'intérêt de protéger ces espèces emblématiques a conduit à différentes initiatives pour augmenter le nombre et la taille des zones protégées dans toute la région (par exemple l'initiative PARAP en RDC<sup>33</sup>) .
- ➔ **Climat** - les forêts jouent un rôle majeur dans la régulation du climat grâce à des processus physiques, chimiques et biologiques qui ont un effet sur l'énergie planétaire, le cycle hydrologique et la composition atmosphérique. Les forêts anciennes en Afrique Centrale stockent d'énormes volumes de carbone dans leur végétation et leurs troncs d'arbres (39 milliards de tonnes, selon une étude récente de Sullivan et al., 2017), servant de tampon important contre le changement climatique. Les forêts tropicales sont intrinsèquement liées aux cycles du carbone, de l'eau et des nutriments. Par exemple, 40% des stocks de carbone de la végétation terrestre sont contenus dans les forêts tropicales, ce qui fait de cette couverture terrestre une source importante de séquestration du carbone. Ainsi, les changements dans la composition et le nombre d'espèces de plantes dans les forêts tropicales entraîneront vraisemblablement des changements dans le stockage du carbone. La réglementation locale du climat est également essentielle pour des millions de personnes qui dépendent de l'agriculture de subsistance et des pluies pour leur subsistance.

- ➔ **Population** - environ 100 millions de personnes habitent la région avec un taux de croissance annuel d'environ 2,5%, population répartie parmi plus de 150 groupes ethniques distincts. Soixante-deux pour cent de la population totale en moyenne vivent dans des zones rurales, dans ou autour des forêts. Ils dépendent directement des forêts pour la nourriture et la nutrition, pour régénérer les sols épuisés par les coupes et les brûlis agricoles, pour la construction de leurs abris et pour leurs moyens de subsistance, et, pendant les périodes de récoltes déficitaires dues à la variabilité climatique ou à l'infestation par les maladies, les forêts agissent souvent comme un filet de sécurité pour ces populations rurales (de Wasseige et al., 2015, Abernethy et al. 2016). En outre, nombre de religions, de croyances et de traditions spirituelles ont des liens avec des arbres, des plantes, des forêts et des animaux. Les connaissances traditionnelles liées à la forêt accumulées au cours de milliers d'années sont profondément liées aux cultures des populations autochtones ou dépendantes de la forêt (Olivero et al., 2016). Les stratégies visant à améliorer les contributions des forêts du monde au développement social, aux moyens de subsistance et à l'éradication de la pauvreté en Afrique sont essentielles à un moment où les pratiques non durables et les crises économiques continuent de menacer les forêts saines et les personnes qui en dépendent (Tchatchou et al. 2015).

### 3.2 Vision régionale sur la gouvernance forestière

Les pays du bassin du Congo ont mis en place diverses politiques et traités de gouvernance et de coopération multilatérale visant à améliorer la gestion des forêts, la conservation de la biodiversité et les moyens de subsistance. L'organe régional le plus important pour soutenir la gestion forestière et la conservation de la biodiversité dans la région est la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). La COMIFAC a été créée en 2005 pour servir de forum régional pour la conservation et la gestion commune durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale. La Déclaration / traité reconnaît la protection des écosystèmes du bassin du Congo en tant que partie intégrante du processus de développement et réaffirme les engagements des signataires de coopérer pour promouvoir l'utilisation durable de l'écosystème du Congo. La COMIFAC est l'autorité principale pour la prise de décision et la coordination des activités sous-régionales, composées de ministres forestiers des pays de l'Afrique Centrale participants<sup>34</sup>

### 3.3 Autres initiatives passées et actuelles

Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre dans la région pour répondre aux besoins de gestion durable des forêts, de conservation de la biodiversité et des moyens de subsistance, y compris le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (CBFP), le Programme Régional pour l'Environnement de l'Afrique Centrale (CARPE), « Forest Law Enforcement, Governance and Trade » (l'Application des Lois Forestières, la Gouvernance et le Commerce) (FLEGT). De nouvelles initiatives ont été prises pour appuyer la mise en place de cadres d'investissement holistiques initiés par les pays pour un développement à faibles émissions, qui incluent des réformes politiques nationales et des mesures visant à lutter contre la déforestation (CAFI). L'Alliance pour la forêt tropicale 2020 (TFA2020) et la Déclaration de Marrakech pour le développement

du secteur de l'huile de palme durable (APOI) apportent de nouvelles perspectives qui permettent aux gouvernements de prendre l'initiative de la durabilité parallèlement au secteur privé et à la société civile.

### 3.4 L'agroindustrie : tendances actuelles et futures en Afrique Centrale

L'histoire des plantations des produits de base en Afrique centrale remonte à la période coloniale avec des exportations internationales de caoutchouc, de café, de canne à sucre et d'huile de palme de l'Afrique Centrale vers l'Europe. Une telle agroindustrie a joué un rôle essentiel dans le développement économique, contribuant à une part importante du PIB, de l'emploi et des recettes de devises au cours de l'ère coloniale. Le secteur a été négligé les décennies après la période coloniale, période caractérisée par le boom observé dans les secteurs pétroliers et miniers. Certains pays ont enregistré une baisse du PIB de plus de la moitié de leur secteur agricole. Par exemple, la contribution de l'agriculture au PIB de la République du Congo a diminué d'environ deux tiers, passant de près de 20% en 1965 à 6,2% en 2005, puisque seulement 40% de la population tirent leurs revenus de l'agriculture contre 80% en 1960<sup>35</sup>.

Après avoir été délaissée durant des années, l'agriculture attire à nouveau l'attention des gouvernements, des chefs d'entreprise, des communautés et des bailleurs de fonds, en tant que moteur puissant pour une croissance soutenue de la région. Un exemple en est le Cameroun, où au moins six entreprises tentent d'obtenir plus d'un million d'hectares de terres pour la production d'huile de palme (Hoyle et Levang 2012). En 2010, le Cameroun a produit 230 000 tonnes d'huile de palme brute dans sur une superficie de 190 000 ha avec 100 000 ha de petits exploitants indépendants et 90 000 ha de plantations de petits exploitants supervisés ou d'agro-industriels. En raison de son potentiel en termes de croissance, d'emploi et de réduction de la pauvreté, la production industrielle d'huile de palme est une priorité nationale, avec des plans visant à augmenter la production à 450 000 tonnes d'ici 2020 (Megevand et al., 2013). Certains sites de plantation proposés et pré-identifiés dans des accords fonciers pourraient être problématiques, car ils semblent être dans des forêts à haute valeur de conservation ou à proximité de « points chauds » de biodiversité.

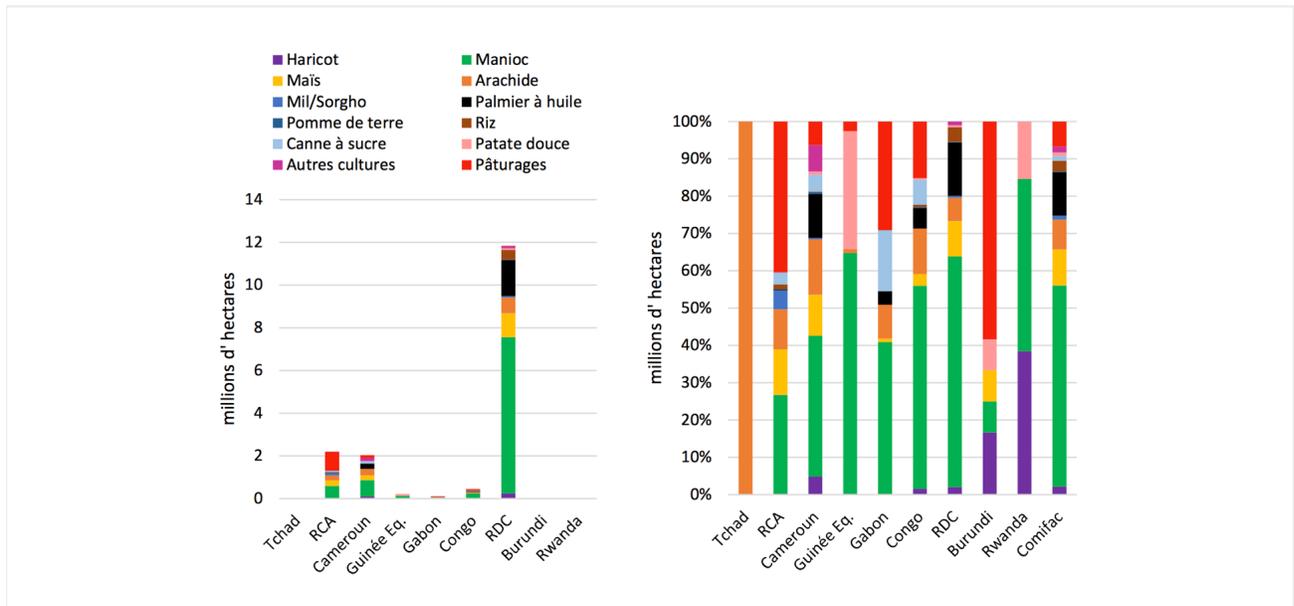
Les plantations d'huile de palme, de caoutchouc, de café et de cacao dans divers pays de la région ont été identifiées comme une menace majeure pour les forêts d'Afrique Centrale. Le modèle GLOBIOM développé par l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) pour la région du bassin du Congo indique que près de 200 millions de personnes vivront dans la région d'ici 2030, ce qui augmentera la consommation d'aliments et les surfaces de terres cultivées. 9,2 millions d'hectares pourraient être déboisés entre 2021-2030, contre 6,1 millions d'hectares déboisés de 2000-2010. On prévoit une déforestation cumulative de 16,8 millions d'hectares entre 2010-2030 dans l'ensemble de la région de la COMIFAC, représentant au total 6% de la superficie forestière et une déforestation annuelle de 0,8 million d'hectares par année, soit une augmentation de 40% par rapport à la déforestation durant la période 2000-2010 (Mosnier et al., 2017).

Comme le montre la figure 1 ci-dessous, deux tiers de la déforestation provient de l'expansion des cultures annuelles (manioc, maïs et arachide), tandis que 15% de la déforestation est associée à l'expansion de l'huile de palme (Mosnier et al., 2017). Selon le CongoBIOM, une augmentation de la production de viande dans le monde entier réduirait la production d'autres cultures traditionnellement importées par les pays du

bassin du Congo (par exemple, le maïs) et déclencherait une substitution des importations par des produits cultivés localement. De même, l'augmentation de la population, le développement des infrastructures et l'agenda des gouvernements pour la sécurité alimentaire entraîneront potentiellement une augmentation de la déforestation dans le bassin du Congo (Mosnier et al. 2012; Megevand et al., 2013).

La préoccupation de l'obtention d'une huile de palme durable dans les pays à forte couverture forestière en Afrique centrale réside dans le fait que les plantations industrielles de palmier à huile se développent rapidement dans des zones appropriées qui se chevauchent avec des forêts à haute valeur de conservation et des points chauds de la biodiversité, des écorégions avec des stocks de carbone élevés et des régions caractérisées par une exceptionnelle richesse en espèces endémiques de plantes et d'animaux (voir la carte de zones aptes à la culture du palmier à huile de Mosnier et al., 2017). Développer les politiques et les conditions favorables à la mise en œuvre des engagements libres de déforestation et au respect des normes agroalimentaires telles que RSPO, HCV, HCS et AFI pourrait aider les entreprises à inclure la traçabilité à la fois dans leur chaîne d'approvisionnement mais également a niveau des plantations. L'initiative TFA 2020 qui suit la déclaration de Marrakech, en synergie avec d'autres initiatives (par exemple APOI), pourrait mener à des efforts visant à encourager le secteur privé intéressé par les produits de base en Afrique centrale, à se conformer à leur responsabilité sociétale et environnementale qui mène à des pratiques durables tout en réalisant les objectifs de conservation de la biodiversité et des moyens de subsistance.

**Figure 1: Déforestation cumulée 2011-2030 par pays et par cause en millions d'hectares (à gauche) et déforestation par cause en% (à droite)**



Source: Mosnier et al. 2017.

## 4. QUESTIONS CLÉS SUR LA VOIE DE LA RÉALISATION DE "ZÉRO DÉFORESTATION" DANS LA RÉGION

### 4.1 Définition de la forêt – Domaine de clarification

Le premier défi pour la réalisation de « Zero Déforestation » est la définition de la forêt dans le contexte des pays et paysages à fort couvert forestier. L'estimation de la déforestation est affectée par les définitions des terres « forestières » par rapport à celles « non forestières » qui varient considérablement en termes de taille d'arbre, de superficie et de densité de canopée (GOFC-GOLD 2013). Des pays comme le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale ont adopté la définition de la FAO dans leur Plan de préparation (REDD+ R-PP), tandis que le Congo et la RDC définissent la forêt comme un espace représenté par des arbres ayant une hauteur minimale de 3 m sur une superficie minimale de 0,50 ha avec un taux de couverture de 30%. Ces différentes définitions, conservatrices ou insuffisantes, ont des implications sur la manière dont les pays comptabiliseront les surfaces forestières et donc éradiqueront la déforestation. La question sous-jacente se rapporte à la façon dont les parties prenantes déterminent les forêts qui nécessitent une protection à 100%, des forêts dégradées à utiliser à des fins multiples, et quelles méthodologies, approches sont acceptables pour prendre une décision.

### 4.2 Gouvernance forestière



Les causes de la déforestation telles que l'expansion agricole, l'exploitation forestière et l'industrie extractive, en combinaison avec le régime foncier et les problèmes de sauvegarde sont souvent des symptômes d'un échec plus important de la gouvernance (Megevand et al., 2013, Tchatchou et al., 2015). En Afrique Centrale, certains des principaux dysfonctionnements de gouvernance comprennent :

- ➔ le manque de planification participative de l'utilisation des terres qui devrait être utilisé pour maximiser les objectifs économiques et environnementaux et réduire les problèmes résultant du chevauchement des titres attribués pour différents usages et des utilisations potentiellement conflictuelles des terres ;
- ➔ des systèmes inefficaces d'utilisation des terres, de droits d'accès et de droits de propriété, qui sont des éléments clés indispensables pour améliorer la gestion des ressources naturelles ;
- ➔ des institutions faibles à plusieurs niveaux - sans institutions solides capables d'appliquer des règles et de construire des alliances dans une économie politique complexe, la planification de l'utilisation des terres et la réforme foncière ne changent réellement ;

- ➔ Enfin, une mauvaise coordination entre les agences ministérielles concernant la gestion des ressources naturelles qui entraîne également un manque d'application de la loi et des conflits entre les allocations d'utilisation des terres par différents organismes gouvernementaux.

Pour réussir à mettre en œuvre des engagements « Zéro Déforestation » en Afrique centrale, les gouvernements devront moderniser leur gouvernance et leurs politiques d'appui pour soutenir les politiques volontaires des sociétés en matière de lutte contre la déforestation. Il est nécessaire qu'un gouvernement soit capable de créer des synergies entre les parties prenantes afin d'aligner les engagements du secteur privé, les besoins des parties prenantes locales, les besoins et les politiques publiques en matière d'efficacité mutuelle pour respecter les engagements de déforestation, tout en améliorant les moyens de subsistance de la population locale.

### **Les éléments d'une stratégie réussie comprendront (par exemple) :**

- ➔ Une vision partagée de la place de l'agriculture dans le plan de développement économique national ;
- ➔ Un alignement des normes partagées pour les bonnes pratiques en matière de développement agricole (par exemple RSPO et autres normes) ;
- ➔ Une planification de l'utilisation des terres et une réforme foncière rurale dans les territoires clés ;
- ➔ Des mécanismes efficaces pour assurer la protection à long terme des forêts importantes et des écosystèmes naturels ;
- ➔ Un alignement des lois en fonction des menaces et des opportunités qui pourront apparaître (expansion de l'agroindustrie)
- ➔ Un renforcement des capacités à tous les niveaux ;
- ➔ Des programmes en faveur des petits producteurs agricoles pour leur assurer des moyens de subsistance et lutter contre la pauvreté et les pratiques agricoles non durables ;
- ➔ Des incitations pour encourager les entreprises à atteindre de bonnes performances environnementales et sociales.

### **4.3 Surveillance forestière et systèmes de vérification**

L'un des principaux enjeux lié à la mise en œuvre des engagements Zéro Déforestation est la mesure dans laquelle il existe des cadres et des systèmes robustes de MRV en vigueur dans la juridiction. Les engagements « Zéro Déforestation » ont été développés sur un principe d'application entreprise par entreprise, sans un standard convenu pour la déforestation. Certains engagements incluent des indicateurs tandis que d'autres ne le font pas, et certains indicateurs sont plus spécifiques que d'autres. Des indicateurs de performance clés plus standardisés qui s'appliquent dans tous les secteurs en tenant compte du contexte économique et social des pays sont nécessaires. Cela obligera les entreprises à définir des objectifs clairs pour prendre des engagements « Zéro Déforestation » et pour faciliter leur mise en œuvre. Les objectifs qui seront vérifiés et surveillés par les investisseurs, les systèmes de certification et la société civile en utilisant des moyens

d'évaluation et des indicateurs clairs. Cependant, il existe un compromis à trouver entre des outils simples peu coûteux et des outils sophistiqués et complets (à coût élevé) lorsqu'il s'agit de vérifier les progrès accomplis dans la réalisation des normes « Zéro Déforestation » - la capacité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement des produits de base à fournir des informations nécessaires à une surveillance efficace reste encore matière à réflexion (Pirard et al., 2015).

Dans le contexte de l'Afrique Centrale, il existe des lacunes importantes qui nécessiteront un examen minutieux afin d'établir de solides systèmes MRV:

- ➔ Une expertise technique limitée pour appuyer la mise en œuvre du plan de développement durable, y compris des facteurs tels que les systèmes MRV et la certification foncière ;
- ➔ Un manque d'outils, de méthodologies et d'approches appropriés pour collecter et analyser systématiquement les données sur les causes de la déforestation afin de mieux comprendre les effets des acteurs impliqués et leurs impacts sociaux et environnementaux (Ochieng et al., 2016) ;
- ➔ Une absence de données qui pourraient permettre une meilleure analyse des griefs afin de renforcer la transparence et la responsabilité.

La réussite du système MRV nécessitera un leadership fort avec les gouvernements au centre du débat pour (1) élaborer des indicateurs et des moyens de mesure et d'évaluation clairs dans le contexte de tous les produits associés à la déforestation en tenant compte des réalités socio-économiques et (2) renforcer la capacité et la coordination dans la collecte de données et la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'établissement de rapports indépendants et transparents.

## 5. GABON: VISION, APPROCHE ET EXPÉRIENCE

### 5.1 Pourquoi le Gabon ?

Classé en pays à couvert forestier élevé et à déforestation faible (High Forest cover, Low Deforestation ou HFLD), le Gabon fait partie des pays les plus petits, les moins peuplés et les plus fortement boisés d'Afrique centrale. Il a récemment entrepris une stratégie de développement de plantations de palmiers à huile et de l'agroindustrie. Le Gabon est un atout économique dans la région, un pays relativement riche qui a le besoin urgent de diversifier son économie. Nous avons choisi le Gabon pour lancer l'Initiative de compréhension « Zéro déforestation » en Afrique, en tant que point focal important pour les initiatives du secteur privé et du secteur public visant à réduire ou à éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement, des investissements et des limites légales, et de discuter de la manière dont elles s'inscrivent dans le contexte politique et social en Afrique Centrale. Le développement et l'expérience actuelle du Gabon dans les produits de base permettent d'évaluer si les objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance économique peuvent être conciliés avec la gestion durable et la protection des forêts dans les pays où la couverture forestière est élevée<sup>36</sup>.

## 5.2 Contexte national

### 5.2.1 Contexte économique

La République du Gabon couvre une superficie de 268.000 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 1,3 millions d'habitants soit une densité estimée d 4,8 habitants au km<sup>2</sup>. Le taux d'accroissement de la population gabonaise est estimé à 1,48% par an (République du Gabon 2012).

L'économie du Gabon repose principalement sur des commodités, principalement le pétrole et le secteur minier, et dans une moindre mesure, l'activité forestière en troisième position. Au total, pétrole, bois et manganèse représentent 96% des exportations du Gabon. La Banque Mondiale estime que les hydrocarbures fossiles représentent 80% des exportations, contribuent à 45% du PIB et 60% des revenus de l'Etat. L'exploitation forestière a depuis longtemps été une activité importante du Gabon qui a fourni les marchés européens en grumes d'Okoumé durant des décennies, mais cette industrie a été confrontée à diverses difficultés au cours des dernières années et ne représente plus que 9% du total des exportations . L'agriculture contribue à moins de 5% du PIB . Elle comprend l'agriculture vivrière, les plantation d'hévéa et de palmiers à huile (Tchatchou et al.2015) . Le Gabon dépend fortement des importations de denrées alimentaires, principalement pour l'alimentation domestique. Les importations alimentaires proviennent principalement de France, Afrique du Sud et Cameroun. Le secteur minier, hors pétrole, représente 1,7% du PIB et 6,2% des exportations totales du Gabon (Tchatchou et al.2015) .

### 5.2.2 Occupation des sols

Le couvert forestier prédomine sur environ 85% du pays, 27 millions d'hectares, tandis que 20% des terres sont des savanes anciennes. Le taux récent de déforestation s'élève à 0,1% par an . Sur les 22-23 millions d'hectares de forêt, 12 millions sont des forêts de production, 4 millions sont affectés à des zone de conservation (Parc Nationaux et Réserves) tandis que 6 millions d'hectares sont des forêts appartenant aux populations locales et considérées comme forêts de zone rurale . L'affectation des terres actuelle montre que 0,8% du total des forêts est alloué à l'agro-industrie (huile de palme, caoutchouc et sucre) tandis que 57% sont des concessions forestières .

En 2002, Le Gabon a décidé de réserver 11% de son territoire national aux aires de protection sous la forme de treize parcs nationaux et, dans le même temps, a annulé 800 000ha de concessions forestières d'exploitation . L'objectif était, tout en préservant l'environnement, de créer les conditions favorables au développement d'un tourisme haut de gamme comme moyen de diversifier l'économie .

### 5.2.3 Droit foncier au Gabon

Environ 95% des terres appartiennent à l'Etat même si la propriété liée à l'usage peut être reconnue de manière informelle. Le cadre juridique gabonais privilégie l'enregistrement de la propriété privée individuelle par rapport aux droits coutumiers (Alden Wily 2012). Cependant, la majorité des terres continuent à être détenues et gérées par un système de propriété commune traditionnelle dans les zones rurales . Du fait que

le Gabon est peu peuplé et fortement urbanisé, la législation foncière n'a pas été une priorité nationale . Le problème foncier le plus crucial que doit résoudre le pays aujourd'hui et celui de la propriété et de la gestion de la vaste forêt tropicale humide du Gabon .

La propriété traditionnelle et les droits d'usage restent assez mal définis. L'étude d'Alden Wily en 2012 montre que, bien que les concessions soient attribuées, l'Etat demeure le propriétaire des terres en dernier lieu et facture loyer, redevances et taxes, pendant que les concessionnaires sont propriétaires des bois, minéraux ou produits qu'ils extraient, sous des termes et conditions qui sont renouvelables . L'étude ne mis en évidence aucune Loi qui engagerait l'Etat à retourner un pourcentage des revenus aux populations affectées . L'étude établit également que l'absence de matérialisation claire des limites permettait aux concessions et Parcs Nationaux d'empiéter parfois sur des zones locales .

Avec une part significative des terres de l'Etat affectées principalement à des entreprises multinationales, qu'elles soient minières, spécialisées dans l'exploitation forestière, ou, plus récemment acteurs de l'agro-industrie, une législation plus explicite et plus détaillée est nécessaire pour clarifier droits et responsabilités des parties prenantes, individus, groupes ou communautés, entreprises et l'Etat avant que ces forêts ne soient mises en exploitation ou détruites.

#### 5.2.4 Le secteur agricole

Le Gabon a affirmé sa volonté d'allouer 5 million d'hectare de terres à l'agriculture dans les années à venir, avec une priorité affirmée dans un premier temps pour des cultures pérennes telles qu'hévéas ou palmiers à huile. Pour mettre en œuvre ce programme, le Gouvernement du Gabon a signé en 2010 un partenariat public-privé avec Olam International pour développer 100.000 ha de plantations industrielles de palmier à huile, 30.000 ha de palmeraies gérées par des coopératives de petits propriétaires et 50.000 ha de plantations d'hévéas (Steward 2016). Aujourd'hui ce partenariat est mis en œuvre dans le cadre de deux filiales de co-entreprise, Olam Palm Gabon et Olam Rubber Gabon qui sont en charge de la gestion des plantations et activités liées. Olam est également un actionnaire minoritaire de SOTRADER, une société créée pour inciter une agriculture de petits propriétaires incluant des cultures vivrières de base et les projets de cultivateurs d'huile de palme. Par ailleurs, SIAT (Société d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale) possède environ 150.000 ha, comprenant 12.000 ha de plantations d'hévéa actives et un ranch d'environ 100.000 ha d'élevage bovin .

En plus de l'agriculture industrielle, le Gabon a lancé une initiative agricole nommée Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés : GRAINE. Ce programme est un partenariat public-privé visant à augmenter la production agricole vivrière supporté par le gouvernement qui fournit formations techniques et titres fonciers. Olam est le principal actionnaire partenaire du gouvernement dans cette société SOTRADER/GRAINE visant à promouvoir l'agriculture .

L'agriculture de subsistance est peu développée et l'agriculture commerciale demeure une activité peu attractive. La population rurale est faible et la population d'agriculteurs migrants en quête de terres

est rare ou inexistante. Donc, contrairement à ce qui peut être constaté dans d'autres pays, les routes nouvellement construites n'ont pas encore attiré une migration massive de personnes à la recherche de potentielles terres agricoles .

### 5.3 Le Gabon émergent et le Gabon vert : vision et approche

Souhaitant réduire le risque économique associé à la dépendance vis-à-vis du pétrole, en 2009 le gouvernement du Gabon a mis en œuvre une vaste stratégie économique visant à stimuler l'activité dans de nouveaux secteurs et industries, pour favoriser la création d'emplois, générer des revenus et améliorer le développement socio-économique . Par le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) dont l'objectif est de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, le pays espère étendre son activité au-delà de son traditionnel domaine de prédilection que sont les commodités en favorisant une croissance des secteurs secondaires et tertiaires . Le PSGE repose sur trois piliers – Le Gabon Industriel, le Gabon des Services et le Gabon Vert- qui visent à orienter les investissements vers ces différents secteurs que sont l'industrie, les télécoms et l'agriculture .

Les éléments de stratégie du Gabon Vert s'attachent à développer des activités créatrices de plus-value dans les secteurs du bois, de l'agriculture et du tourisme. Les objectifs du Gabon Vert comprennent : l'amélioration de la sécurité alimentaire, la création d'une filière pêche durable, et l'institution de méthodes de gestion durable des forêts. D'importants investissements publics- le FMI estimant l'enveloppe totale pour les projets associés à 12 milliards de dollars- visent à créer les conditions favorables à la mise en œuvre de ces trois piliers .

Le programme du Gabon vert dans le cadre du « Gabon Emergent », tente d'adopter une approche prudente entre développement et déforestation avec l'huile de palme et le caoutchouc comme facteurs clefs de la stratégie de développement économique du Gabon. Le plan envisage d'augmenter la production d'huile de palme en mettant en valeur 300.000 hectares supplémentaires pour devenir le premier producteur d'huile palme d'Afrique tout en donnant la priorité à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la gestion forestière durable. La croissance globale prévue de la demande en huile de palme, notamment en Afrique, génèrera une nouvelle source de revenus et de création d'emplois. Les prévisions sont qu'Olam Palm Gabon et Olam Rubber Gabon améliorent le PIB du secteur de 47%, ou 172M\$ d'ici à 2022 et créent environ 23.000 emplois, incluant travailleurs nationaux et étrangers (Steward 2016). D'après Olam, environ 75% de la production d'huile de palme du Gabon sera exportée dans le but de réduire le risque économique lié à la dépendance au pétrole .

Le Gabon fait partie des pays qui ont donné la priorité aux forêts et à l'environnement dans leurs documents d'orientation stratégique ou de vision. Le gouvernement Gabonais a placé l'environnement au centre du développement économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations . Il est clairement établi dans le Plan Stratégique Gabon Emergent que toutes les actions seront menées dans le cadre du respect de l'environnement et de la protection des forêts . Par exemple, l'Agence Nationale pour la Protection de la Nature (ANPN) est chargée d'appliquer sa politique dans le cadre de la gestion des impacts environnementaux et sociaux de la production d'huile de palme au Gabon :

sélection des sites, suivi, gestion environnementale par la mise en place de zones tampon, campagnes de cartographie participative pour la prise en compte des droits d'usage des populations et promotion de « l'outil » Hautes Valeurs de Conservation . Si le Plan Stratégique est mis en œuvre comme présenté, le Gabon sera à l'avant-garde de la protection de ses forêts et sera peut-être en mesure d'amener son taux de déforestation, actuellement proche de zéro, à des valeurs négatives . Cependant, il n'est pas encore clairement défini, comment gouvernement et sociétés privées vont pouvoir impliquer les acteurs locaux dans ce même processus .

De plus, le Gabon est actuellement en train de rédiger une proposition pour la préparation à la REDD+ (RPP) et ébauche un Plan National d'utilisation des terres pour réduire l'impact de l'agriculture sur la déforestation, le climat et les sites de grande biodiversité . Comme prévu dans le Cadre d'Investissement National, le Gabon fera cela en s'assurant que les paysages forestiers intacts et les zones identifiées comme forêts permanentes ne seront pas allouées au développement agricole. Le Cadre d'Investissement National du Gabon inclut deux programmes pour améliorer la planification de l'utilisation des terres et la gestion forestière qui, parallèlement aux activités liées à la gouvernance forestière visent à maîtriser les principaux facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts. L'ensemble de ces outils apporteront une contribution significative à la mise en œuvre des contributions prévues à l'échelle nationale et aux Objectifs du Développement Durable .



## 5.4 L'huile de palme au Gabon : Opportunités, Défis et Questions

### 5.4.1 Opportunités

L'ambitieux plan du Gabon est de devenir le 3ème<sup>37</sup> producteur d'huile de palme du continent africain avec un objectif de production de 425.000 tonne à l'horizon 2025 . Le gouvernement et ses partenaires ont l'intention d'atteindre ces objectifs en appliquant des méthodes durables fondées sur les standards du RSPO. Le secteur industriel de l'huile de palme est actuellement représenté par une seule entreprise multinationale : Olam, qui développe de nouvelles plantations dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le gouvernement Gabonais . Olam a planté 36.254 ha dans tout le Gabon depuis avril 2016 . Olam a une démarche d'engagement volontaire pour que ses plantations soient certifiées RSPO . La société a réalisé quatre EIES, HCV et processus CLIP couvrant l'intégralité de ses nouvelles palmeraie sur une surface approximative de 1050 km<sup>2</sup> (105.000 ha) . La même démarche a été appliquée pour 58.000 ha gérés par SOTRADER/GRAINE. Olam Palm Gabon vise le développement de 500 km<sup>2</sup> (50.000 ha), ou 48% de superficies totales d'ici à 2018, ayant d'ores et déjà planté 460 km<sup>2</sup> (46.000 ha) de palmiers entre 2011 et 2016 . Les surfaces restantes ont été mises en protection pour la conservation (comme les zones HVC) ou pour les usages des communautés villageoises .

Plus de 202.000 ha sont affectés actuellement aux plantations de palmiers à huile, dont 66.775ha de concessions fonctionnant selon la procédure RSPO spécifique aux nouvelles plantations. La synergie entre les agences gouvernementales (par exemple ANPN), les ONG de conservation (WWF, WCS et des ONG locales), Olam et la société civile, a joué un rôle crucial dans la mise en place d'un cadre pour une démarche de certification volontaire de ces nouvelles plantations . L'ANPN a produit à la fois une carte des zones adaptées au développement des palmeraies ainsi qu'une carte des Hauts Stocks de Carbone (HCS) utilisant les moyens de cartographie aérienne LIDAR ainsi que les outils d'évaluation de la biomasse. Pendant ce temps, les études des Hautes Valeurs de Conservation (HVC) ont été conduites par des consultants indépendants . En mars 2017, la Table Ronde pour une Huile de Palme Durable (RSPO) a approuvé l'Interprétation Nationale de la norme RSPO pour la production d'huile de palme socialement et environnementalement responsable au Gabon .

**Table 1: Palmeraies à huile au Gabon**

	AWALA	MAKOUKÉ	MOUILA	TOTAL
Surface totale des concessions (ha)	20 030	18 708	163 374	202 112
Surface plantées (ha)	6 822	2 752	46 522	56 096
Surfaces à replanter (2ème rotation)	0	3 177	0	3 177
Reste à planter	0	2 602	4 900	7 502
Objectifs de plantation (ha)	6 822	8 531	51 422	66 775
Objectifs de plantation (%)	34%	46%	31%	33%
Zones de conservation/ Zones tampon (ha)	12,852	NA	27,278.5	40,137.5

Source: WWF Gabon Report (2017) & Olam Gabon

L'augmentation de l'activité agricole au Gabon a un impact positif sur l'économie du pays et sur la création d'emploi. Le gouvernement a l'opportunité d'accumuler une expérience et de définir en complément du plan stratégique national des politiques qui incorporent de nouveaux outils comme l'Engagement Zéro Déforestation, AFI, HCS et TF2020 pour tendre vers des taux de déforestation nette négatifs. Avec le plan du gouvernement d'allouer 5 millions d'hectares supplémentaires à diverses activités agricoles, ces nouveaux schémas et outils pourraient aider le pays à satisfaire ses besoins économiques et accéder au marché international tout en protégeant les HVC et les HCS et en améliorant les conditions de vie des populations. Le gouvernement pourrait se servir du programme en cours d'affectation des terres comme d'une opportunité pour exclure les zones HVC et HSC des concessions allouées .

Les préoccupations, suggestions et recommandations du « Forest Dialogue » peuvent servir de feuille de route pour mettre en lumière les éventuelles ambiguïtés et montrer le chemin vers une filière agricole durable au Gabon .

#### 5.4.2 Défis

Bien que nombres d'étapes aient été franchies en lien avec le RSPO au Gabon, le pays a encore beaucoup de défis à relever pour adopter l'Engagement Zéro Déforestation en ce qui concerne l'agriculture .

Le premier défi est de savoir si les plantations industrielles sont durables dans le contexte national. Certaines ONG locales et internationales considèrent que les plantations industrielles de palmiers à huile n'ont pas leur place au Gabon et ont mené campagne contre Olam, malgré son adhésion au RSPO (Mighty Earth 2016) . D'autre part, nombre d'acteurs nationaux voient la « zéro déforestation » telle que définie par les experts internationaux comme un frein aux opportunités de développement économique . Le gouvernement a réaffirmé son droit souverain et son devoir de développer des cultures d'exportation profitables comme élément essentiel de sa stratégie de développement .

Clarifier les notions de propriété foncière et de droits d'usage est un sujet d'autant plus pertinent au moment où le gouvernement s'engage dans une nouvelle dynamique de répartition des terres et des ressources à grande échelle au bénéfice de sociétés privées et internationales . Le manque d'une législation explicite et détaillée pour définir précisément les droits et les responsabilités des individus, groupes parties prenantes et de l'Etat présente un risque de mainmise de la part d'élites ce qui serait un problème pour les forêts des communautés et dans le partage des bénéfices .

Un défi est également de gérer l'activité agricole des petits propriétaires tout en évitant l'expansion incontrôlée dans les forêts et la déforestation locale. Au fur et à mesure que l'emploi et les populations se déplacent vers les plantations, la question de savoir comment la main d'œuvre locale et internationale sera logée et nourrie constitue un autre défi futur . Bien que les zones rurales soient peu peuplées au Gabon et que l'agriculture soit principalement une agriculture de subsistance, cela pourrait créer des problèmes de déforestation localisée et mettre en danger la faune si la main-d'œuvre voulait s'alimenter elle-même par l'agriculture de subsistance et la chasse .

Le modèle du partenariat public-privé peut être un défi pour les communautés et les populations indigènes. Alors que les sociétés opérant au Gabon sont soumises à la mise en œuvre de mesures visant la durabilité de leurs opérations, la dimension des questions de déforestation suggère un fort besoin de l'implication du gouvernement. Il y a nombre d'importantes questions telles que clarifier l'utilisation des terres et résoudre les conflits potentiels qui peuvent difficilement être menées par des sociétés opérant sous licence commune avec le gouvernement. Les besoins, défis et attentes des petits propriétaires, communautés ou peuples indigènes nécessitent une plateforme de discussion neutre .

## 6. CONCLUSION

Au cours de ces dernières années un nombre croissant de pays, sociétés et organisations ont pris des engagements pour éliminer la déforestation associée à la production de commodités telles que soja, bœuf, pâte à papier et bois, ou huile de palme. Les engagements initiaux étaient principalement axés vers les régions d'Asie fortement déforestées pour être converties en palmeraies à huile. Les définitions, approches et outils utilisés pour mettre en œuvre ces engagements, bien que potentiellement applicables globalement, ont été créés en grande partie par des parties prenantes vivant ou opérant dans ces régions. De ce fait, les approches utilisées pour mettre en œuvre et évaluer/mesurer les progrès en terme d'engagement « Zéro Déforestation » doivent être appropriées et adaptées au contexte local par les parties prenantes impliquées.

En Afrique centrale, une région à très fort couvert forestier, l'agriculture s'impose de plus en plus dans les programmes gouvernementaux comme moyen essentiel de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Plusieurs pays de la région ont des objectifs ambitieux pour augmenter la production de commodités telles que l'huile de palme. Au Cameroun et au Gabon par exemple, la production industrielle d'huile de palme est un élément clef des politiques et stratégies étatiques comme moyen de croissance, de lutte contre le chômage et de réduction de la pauvreté. Pour équilibrer cette croissance avec la protection des forêts, les parties prenantes concernées doivent s'engager à la zéro déforestation au niveau des juridictions locales, résoudre les problèmes de gouvernance par des accords bilatéraux, utiliser la REDD + et les contributions nationales déterminées (NDC) comme une opportunité pour encourager les politiques et les mesures, et pour adopter les partenariats privés innovants au niveau juridictionnel ou du paysage.

Les principaux défis peuvent être résolus par une compréhension commune des besoins et des priorités, ainsi que par une alliance plus forte entre les parties prenantes. Pendant que nous réfléchissons à des solutions, nous recommandons aux parties prenantes d'explorer certaines solutions possibles, notamment:

- ➔ Le développement d'une terminologie et de méthodologies communes pour définir ce qu'est production « Zéro Déforestation » au Gabon et dans les autres pays d'Afrique centrale ;
- ➔ L'élaboration et mise en œuvre de plans nationaux d'utilisation des terres qui établissent des forêts prioritaires pour la protection et la restauration, et crée des approches et des mécanismes pour protéger ces forêts ;

- ➔ Concilier les ambitions des plans de développement nationaux grâce aux filières agricoles avec les demandes du marché pour des commodités conformes à la « Zéro Déforestation » ;
- ➔ La planification collaborative du paysage pour affecter les espaces où les commodités et les aliments seront produits pour satisfaire aux demandes futures ;
- ➔ La définition d'approches, d'outils et de méthodologies volontaires au niveau sectoriel et au niveau de la production qui pourraient être utilisés pour mettre en œuvre des engagements zero déforestation, et l'appropriation de ceux-ci pour les adapter au contexte régional ;
- ➔ La compréhension et le respect des besoins, des désirs et des aspirations des communautés locales et des peuples autochtones en ce qui concerne les forêts et l'utilisation des terres ;
- ➔ L'évaluation et la mise à niveau des lois forestières et des structures de gouvernance existantes ;
- ➔ S'attaquer à l'augmentation de l'agriculture de subsistance et aux fuites au fur et à mesure que la main d'œuvre s'installe dans une zone forestière et que la demande en nourriture augmente ;
- ➔ L'évaluation et l'appropriation des approches et des outils de suivi, de rapportage et de vérification (MRV) à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans les engagements .

## REFERENCES

- Abernethy K, Maisels F, White LJT (2016) Environmental Issues in Central Africa. Annual Review of Environment and Resources, 41, 1–33.
- Alden Wily L. 2012 Land RIGHTS IN Gabon: Facing up the past - and the present. FERN Report for EU [www.fern.org/landrightsingabon](http://www.fern.org/landrightsingabon)
- Austin, K. G., Lee, M. E., Clark, C., Forester, B. R., Urban, D. L., Kasibhatla, P. S., & Poulsen, J. R. (2017). An assessment of high carbon stock and high conservation value approaches to sustainable oil palm cultivation in Gabon. Environmental Research Letters, 12. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aa5437>
- Bamfo, R. *Ghana's Emission Reductions Program for the Cocoa Forest Mosaic Landscape* (Ghana's Cocoa Forest REDD+ Program). ADP Land Use Technical Expert Meeting, Bonn, June 2014. [https://unfccc.int/files/bodies/awg/application/pdf/s1\\_6\\_ghana.pdf](https://unfccc.int/files/bodies/awg/application/pdf/s1_6_ghana.pdf)
- Brack, D., Gregory, M. "Company promises: How businesses are meeting commitments to end deforestation." 2017.
- Brandi, C., Cabani, T., Hosang, C., Schirmbeck, S., Westermann, L., and Wiese, H. (2015). Sustainability Standards for Palm Oil: Challenges for Smallholder Certification Under the RSPO. The Journal of Environment & Development.
- Butler, R. *In unprecedented move, Michelin adopts zero deforestation for rubber sourcing*. Mongabay.com. June 13, 2016. Web. Accessed 8/20/17. <https://news.mongabay.com/2016/06/in-unprecedented-move-michelin-adopts-zero-deforestation-for-rubber-sourcing/>
- C. Kottusch, A. Schaffartzik. "Ecological Perspectives for Science and Society." *Sustainable Palm Oil? Insights from Material Flow and Land Use Analysis in Brazil's Production Hotspot* GAIA 2017: 129-135.
- Ceres. Reporting Guidance for Responsible Palm. January 24, 2017. Web. Accessed 8/20/17. <https://www.ceres.org/resources/reports/reporting-guidance-responsible-palm>

Climate Focus. 2016. Progress on the New York Declaration on Forests: Eliminating Deforestation from the Production of Agricultural Commodities – Goal 2 Assessment Report. <http://forestdeclaration.org/wp-content/uploads/2015/11/2016-Goal-2-Assessment-Report.pdf>

Cole, E., Teebken, J. "An Analysis of the Tropical Forest Alliance 2020: A Case Study for the Natural Resources Defense Council." MA Thesis. 2015.

de Souza, D., Petre, R., Jackson, F., Hadarits, M., Pogue, S., Carlyle, C., Bork, E., McAllister, T. "A Review of Sustainability Enhancements in the Beef Value Chain: State-of-the-Art and Recommendations for Future Improvements." *Animals* (2017): 7,26.

de Wasseige C, Tadoum M, Eba'a Atyi R and Doumenge C. 2015. The Forests of the Congo Basin—Forests and climate change. Weyrich. Belgium. 128p. ISBN: 978-2-87489-355-1.

de Wasseige C, de Marcken P, Bayol N, Hiol Hiol F, Mayaux Ph, Desclée B, Nasi R, Billand A, Defourny P and Eba'a Atyi R. 2012. Les forêts du Bassin du Congo – État des forêts 2010. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 276 p. ISBN: 978-92-79- 22717-2. doi:10.2788/48830.

de Wasseige C, Devers D, de Marcken P, Eba'a Atyi R, Nasi R and Mayaux P. 2009. Les forêts du Bassin du Congo – État des forêts 2008. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 426 p. ISBN: 978-92-79- 132 11-7, doi: 10.2788 /32456.

DeFries, R., Fanzo, J., Mondal, P., Remans, R., Wood, S. "Is voluntary certification of tropical agricultural commodities achieving sustainability goals for small-scale producers? A review of Evidence." *Environmental Research Letters* . 2017.

Donofrio, S., Rothrock, P. and Leonard, J. *Supply Change: Tracking Corporate Commitments to Deforestation-free Supply Chains*, 2017. Forest Trends, Mar. 2017. Washington, DC. [http://www.forest-trends.org/documents/files/doc\\_5521.pdf#](http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_5521.pdf#)

Executive Committee of the High Carbon Stock Agreement (HCSA). *HCS Convergence Agreement*. Bangkok, Thailand. HCSA, 4 Nov. 2016.<http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2016/11/Final-HCS-Convergence-Agreement-.pdf>

FAO-FRA, 2000. On Definitions of Forest and Forest Change, Working paper 33, FAO: Rome, <http://www.fao.org/docrep/006/ad665e/ad665e00.htm>

FAQs, GreenPalm. GreenPalm.org. n.d. Web. 20 8 2017.

Fishman A. *Understanding "Deforestation-Free": The State of Play and Issues to Consider during TFD's October 2014 Dialogue*. The Forests Dialogue, Yale University. 2014.

Forest Trends, Supply Change, Innovation Forum. "Tracking Corporate Commitments to Deforestation-free Supply Chains." 2016.

Gillet, P., Vermeulen, C., Feintrenie, L., Dessard, H., & Garcia, C. (2016). Quelles sont les causes de la déforestation dans le bassin du Congo? Synthèse bibliographique et études de cas. <http://www.pressesagro.be/ojs/index.php/base/article/view/1706>

Global Canopy Program, 2016. Sleeping giants of deforestation: the companies, countries and financial institutions with the power to save forests. The 2016 Forest 500 results and analysis. Global Canopy Program: Oxford, UK. [http://forest500.org/sites/default/files/sleeping\\_giants\\_of\\_deforestation\\_-\\_2016\\_forest\\_500\\_results.pdf](http://forest500.org/sites/default/files/sleeping_giants_of_deforestation_-_2016_forest_500_results.pdf)

GOFC-GOLD: Global Observation of Forest and Land Cover Dynamics. (2013). Methods and Procedures for Monitoring & Reporting Anthropogenic Ghg Emissions and Removals From Deforestation and Reforestation, 243. Retrieved from [http://www.gofc-gold.uni-jena.de/redd/sourcebook/Sourcebook\\_Version\\_Nov\\_2010\\_cop16-1.pdf](http://www.gofc-gold.uni-jena.de/redd/sourcebook/Sourcebook_Version_Nov_2010_cop16-1.pdf)

Goodman L., Sharma A. *Fries, Face Wash, Forests: Scoring America's Top Brands on Their Palm Oil Commitments*. Cambridge, MA: Union of Concerned Scientists, 2015.

HCS Approach Steering Group, Eds. (2014). The HCS Approach Toolkit. Version 1.0. Kuala Lumpur: HCS Approach Steering Group. [http://highcarbonstock.org/wpcontent/uploads/2014/12/HCS\\_TK\\_2015\\_SNG\\_AW1.pdf](http://highcarbonstock.org/wpcontent/uploads/2014/12/HCS_TK_2015_SNG_AW1.pdf)

Higonnet E, Hurowitz G, Bellantonio M, Lapidus D (2016) Palm Oil 's Black Box. Mighty Earth, Washington D.C, 78 pp. Hoyle, D., & Levang, P. (2012). Oil palm development in Cameroon. WWF Cameroon, Yaoundé.

IDH. "A Tropical Forest and Agriculture focused fund." 2016. Press Release.—. "How we're making a difference: First Insights into IDH's 2016-2020 contribution to public good impact." 2017.

MacIsaac, T. *Jurisdictional certification approach aims to strengthen protections against deforestation*. Mongabay.com. April 4, 2017. Web. Accessed 8/20/17. <https://news.mongabay.com/2017/04/jurisdictional-certification-approach-aims-to-strengthen-protections-against-deforestation/>

MacIsaac, T. "Jurisdictional certification approach aims to strengthen protections against deforestation." Mongabay 4 4 2014. Mongabay Series: Global Forests, Global Palm Oil.

May-Tobin, C. Goodman, L. "Donuts, Deodorant, Deforestation. Scoring America's Top Brands on Their Palm Oil Commitments." 2014.

Megevand, C., Mosnier, A., Hourticq, J., Sanders, K., Doetinchem, N., & Streck, C. (2013). Deforestation Trends in the Congo Basin. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-9742-8>

Meyer, C., Miller, D. "Zero Deforestation Zones: The Case for Linking Deforestation-Free Supply Chain Initiatives and Jurisdictional REDD+." *Journal of Sustainable Forestry* (2015): 559-580. Commentaries.

Mosnier, a., Havlík, P., Obersteiner, M., Aoki, K., Schmid, E., Fritz, S., ... Leduc, S. (2012). Modeling Impact of Development Trajectories and a Global Agreement on Reducing Emissions from Deforestation on Congo Basin Forests by 2030. *Environmental and Resource Economics*, 57(4), 505–525. <https://doi.org/10.1007/s10640-012-9618-7>

Mosnier, A., Tonga, P., Mant, R., Pirker, J., Pietsch, S., Bocqueho, G., ... & Kapos, V. (2017). CoForTips Congo basin forests: tipping points for biodiversity conservation and resilience. Final Report (La modélisation des changements d'utilisation des terres dans les pays d'Afrique Centrale 2000-2030).

National Wildlife Federation (NWF). Workshop Report. *The Role of Commodity Roundtables & Avoided Forest Conversion in Sub-national REDD+: Agriculture, Food Security & Greenhouse Gas (GHG) Accounting*. NWF. San Diego, CA. <http://www.nwf.org/pdf/REDD-Workshop/San-Diego-Agricultural-Commodities-REDD-Workshop-Report.pdf>

Nestlé. "Nestlé in society – Creating Shared Value and meeting our commitments 2014." 2014.—. "Nestlé in society: Creating Shared Value and meeting our commitments 2016 ." Full Report. 2016.

Ochieng, R. M., Visseren-Hamakers, I. J., Arts, B., Brockhaus, M., & Herold, M. (2016). Environmental Science & Policy Institutional effectiveness of REDD + MRV : Countries progress in implementing technical guidelines and good governance requirements. *Environmental Science and Policy*, 61, 42–52. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2016.03.018>

Olivero, Jesús, John E. Fa, Miguel A. Farfán, Jerome Lewis, Barry Hewlett, Thomas Breuer, Giuseppe M. Carpaneto et al. (2016) Distribution and numbers of Pygmies in Central African forests. *PloS one* 11, no. 1: e0144499.

Pirad, R., Fishman, A., Gnych, S., Obidzinski, K., Pacheco, P. *Understanding 'Deforestation-Free': An Application to Indonesia to Inform TFD's April-May 2015 Dialogue*. Apr. 2015. [http://theforestsdialogue.org/sites/default/files/understanding\\_deforestation-free\\_background\\_final\\_2.pdf](http://theforestsdialogue.org/sites/default/files/understanding_deforestation-free_background_final_2.pdf)

RSPO. Roundtable on Sustainable Palm Oil. Web. Accessed 8/30/17. <http://www.rspo.org/about>

RSPO. Roundtable on Sustainable Palm Oil. Web. Accessed 8/30/17. <http://www.rspo.org/about/impacts>

RSPO-NEXT. Roundtable on Sustainable Palm Oil. Web. Accessed 8/30/17. <http://www.rspo.org/key-documents/certification/rspo-next>

Schutter, O. De. (2011). How not to think of land-grabbing : three critiques of large-scale investments in farmland. *The Journal of Peasant Studies*, 6150(August). <https://doi.org/10.1080/03066150.2011.559008>

Shah, V. "Eco-Business." *Amnesty International finds human rights abuses in Wilmar supply chain* 2 December 2016: A new report by human rights campaigners has found labour abuses in plantations that supply to Wilmar International. The tainted palm oil could be in products made by Nestle, Unilever, Kellogg's, and other global brands.

Stewart C. (2016) *Industrial Agriculture and Apes: The Experience of Olam International in Gabon* Cambridge University Press

Sullivan, M. J. P., Talbot, J., Lewis, S. L., Phillips, O. L., Qie, L., Begne, S. K., ... Zemagho, L. (2017). Diversity and carbon storage across the tropical forest biome. *Scientific Reports*, 7. <https://doi.org/10.1038/srep39102>

Tchatchou B, Sonwa DJ, Ifo S and Tiani AM. 2015. Deforestation and forest degradation in the Congo Basin: State of knowledge, current causes and perspectives. Occasional Paper 144. Bogor, Indonesia: CIFOR.

TFA 2020, Tropical Forest Alliance 2020. *Annual Report 2016-2017*. <https://www.tfa2020.org/en/reports/annual-report-2017/>

The Forests Dialogue (TFD). *Dialogue on "Understanding Deforestation-Free" (UFD) in an African Context, 14-18 Oct. 2017, Mouila, Gabon. Concept Note*. TFD, Yale University.

United Nations Climate Summit 2014. UN Headquarters. *New York Declaration on Forests, Action Statements and Action Plans, Provisional copy*. New York, NY. 23 Sept. 2014. <http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/09/FORESTS-New-York-Declaration-onForests.pdf>

Vijay, V., Pimm, S., Jenkins C., Smith, S. "The Impacts of Oil Palm on Recent Deforestation and Biodiversity Loss." *PLOS One* (2016). Research Article.

WCF, World Cocoa Foundation. Cocoa and Forests Initiative. Web. Accessed 8/20/17. <http://www.worldcocoafoundation.org/cocoa-forests-initiative/>

Wolosin, M., Elias, P., Riddle, A., Nguyen, D. *Forest Interventions with Economic Returns. Climate Advisers*. November 2012. <https://www.climateadvisers.com/wp-content/uploads/2014/01/2012-11-Forest-Interventions-with-Economic>Returns.pdf>

WWF, World Wildlife Fund. Collaboration for Forests and Agriculture (CFA). Web. Accessed 8/20/17. [http://www.wwf.org.br/natureza\\_brasileira/reducao\\_de\\_impactos2/agricultura/agr\\_acoes\\_resultados/copy\\_of\\_colaboracao\\_para\\_florestas\\_e\\_agricultura\\_cfa\\_\\_27062017\\_1949/](http://www.wwf.org.br/natureza_brasileira/reducao_de_impactos2/agricultura/agr_acoes_resultados/copy_of_colaboracao_para_florestas_e_agricultura_cfa__27062017_1949/)

WWF, World Wildlife Fund. *Jurisdictional Approaches to Zero Deforestation Commodities*. WWF, Nov. 2016. [http://d2ouvy59p0dg6k.cloudfront.net/downloads/wwf\\_jurisdictional\\_approaches\\_to\\_zdcs\\_nov\\_2016.pdf](http://d2ouvy59p0dg6k.cloudfront.net/downloads/wwf_jurisdictional_approaches_to_zdcs_nov_2016.pdf)

WWF, World Wildlife Fund. Palm Oil Buyers Scorecard 2016, Measuring the sustainability of palm oil buyers. <http://palmoilscorecard.panda.org/>

WWF, World Wildlife Fund. Palm Oil Innovation Group. Web. Accessed 8/20/17. [http://wwf.panda.org/what\\_we\\_do/footprint/agriculture/palm\\_oil/solutions/palm\\_oil\\_innovation\\_group/](http://wwf.panda.org/what_we_do/footprint/agriculture/palm_oil/solutions/palm_oil_innovation_group/)

WWF. "Palm Oil Buyers Scorecard. Measuring the Progress of Palm Oil Buyers." 2016.

## ENDNOTES

- 1 *CDP Global Forests Report. Deforestation-free supply chains: From Commitments to action (2014).*
- 2 *National Wildlife Federation. The Role of Commodity Roundtables & Avoided Forest Conversion in Subnational REDD +. Workshop Report.*
- 3 *OECD. Green Growth and Developing Countries, A Summary for Policy Makers. (2012)*
- 4 *The Forests Dialogue, Yale. Understanding 'Deforestation-Free': The State of Play and Issues to Consider during TFD's October 2014 Dialogue. (2014)*
- 5 <https://b8f65cb373b1b7b15feb-c70d8ead6ced550b4d987d7c03fcdd1d.ssl.cf3.rackcdn.com/cms/reports/documents/000/000/630/original/CDP-global-forests-report-2014.pdf?1477390212>
- 6 TFA 2020, Tropical Forest Alliance 2020. *Annual Report 2016-2017.*
- 7 Op. Cit. The Forest Dialogue. Yale. 2014.
- 8 <http://www.theconsumergoodsforum.com/sustainability-strategic-focus/sustainability-resolutions/deforestation-resolution>
- 9 <https://www.tfa2020.org/en/activities/african-palm-oil-initiative/>
- 10 See WeBreatheWhatWeBuy.com
- 11 WCF. World Cocoa Foundation. See <http://www.worldcocoafoundation.org/cocoa-forests-initiative/>.
- 12 WWF, World Wildlife Fund. *Collaboration for Forests and Agriculture (CFA).*
- 13 <https://www.iucn.org/news/forests/201701/forest-landscape-restoration-strategy-shifting-sustainable-production-combat-deforestation>
- 14 [http://www.wri.org/sites/default/files/AFR100\\_Overview\\_English\\_No\\_Annexes-Sept\\_29.pdf](http://www.wri.org/sites/default/files/AFR100_Overview_English_No_Annexes-Sept_29.pdf)
- 15 [http://www.wri.org/sites/default/files/AFR100\\_Overview\\_English\\_No\\_Annexes-Sept\\_29.pdf](http://www.wri.org/sites/default/files/AFR100_Overview_English_No_Annexes-Sept_29.pdf)
- 16 <http://www.andgreen.fund/#the-fund>
- 17 <http://www.cafi.org/content/cafi/en/home/our-work.html>
- 18 <https://partnershipsforforests.com/what-we-do/>
- 19 See Global Forest Watch
- 20 AFI, Accountability Framework Initiative. *The Accountability Framework. Developing on Ethical Supply Chain Commitments.* (2017)
- 21 Vaidehi, S. Amnesty International finds rights abuses in Wilmar Supply Chain. (2016).
- 22 Brandi, C. et al. *Sustainability Standards for Palm Oil.* (2015).
- 23 See RSPO News & Events.
- 24 <https://www.hcvnetwork.org/>
- 25 <https://www.hcvnetwork.org/>
- 26 [http://www.proforest.net/proforest/en/publications/bn07\\_rsp\\_online.pdf](http://www.proforest.net/proforest/en/publications/bn07_rsp_online.pdf)
- 27 <http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2017/09/HCSA-Toolkit-v2.0-Module-6-Issues-under-development-190917-web.pdf>
- 28 EDF. *Ready for REDD: Acre's State Programs for Sustainable Development and Deforestation Control*
- 29 Bamfo, R. *Ghana's Emission Reductions Program for the Cocoa Forest Mosaic Landscape (Ghana's Cocoa Forest REDD+ Program).*
- 30 Sabah Forest Department. *Sabah Aims for Statewide Certified Sustainable Palm Oil: A Global First.* (2015).
- 31 WWF. *Jurisdictional Approaches to Zero Deforestation Commodities.* (2016).
- 32 See AFI Resources.
- 33 See <http://www.wwf-congobasin.org/>
- 34 See <http://www.comifac.org/>
- 35 *Republic of Congo. 2010b. Congo. Plan national de développement, Document de travail. Ministère de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration. Brazzaville*
- 36 *Republique du Gabon (2017): Letter of Intent between Gabon and CAFI.*